

MONTREAL 7-9 NOVEMBRE 2001

**LE BIEN COMMUN COMME REPONSE POLITIQUE A LA
MONDIALISATION**

Mondialisation, sécurité et production d'armement.

Jean-Paul Hébert ,
Ecole des hautes études en sciences sociales

La sécurité est un sans aucun doute un bien commun. Tous les individus, tous les groupes sociaux, toutes les sociétés revendiquent un droit à la sécurité - jusqu'au point parfois de tomber dans une obsession sécuritaire - et on peut donc considérer que la sécurité est partout reconnue comme une nécessité, un droit, et une situation préférable à l'insécurité profitant à tous et, en ce sens, comme un bien commun.

Toutefois les problèmes politiques commencent après cette considération, qu'il s'agisse du champ d'application de la sécurité ou de sa place parmi tous les biens communs :

La sécurité a différents ordres, interne ou externe, et n'est pas nécessairement définie de la même façon par les différentes composantes sociales : sécurité militaire, sécurité sociale, sécurité physique, sécurité démocratique : dans tous ces domaines on va trouver des affrontements et antagonismes liés aux positions sociales qui font que, sous la dénomination commune, se retrouvent des approches très différentes, voire contradictoires, de la sécurité.

De plus, même si on s'en tient à la sécurité militaire externe, la place de cet objectif parmi tous les objectifs souhaitables, peut varier considérablement d'un pays à l'autre, d'un régime à l'autre, d'une région, à une autre.

La mondialisation est-elle un facteur de sécurité ou d'insécurité ? la relation est complexe et dépend de ce que recouvre la notion de mondialisation : s'il s'agit de la mondialisation des droits de l'homme, par exemple, alors c'est plutôt un processus de sécurité. S'il s'agit à l'inverse de la mondialisation économique néo-libérale, on voit bien qu'elle a pour effet une déstructuration des économies et des sociétés dominées et que de ce point de vue elle n'est pas porteuse de sécurité, bien au contraire. Si l'on s'intéresse enfin aux formes politiques de la mondialisation qui voit l'émergence d'une super-puissance solitaire, à la fois acteur du jeu mondial parmi d'autres et auto-instituée en gendarme du monde - à la fois joueur et arbitre - il est clair que ce dispositif impérial ne peut être générateur de sécurité mondiale car la forme même de cet empire n'est pas celle d'un empire territorial, au sens de l'empire romain, assurant la sécurité à l'intérieur de ses frontières, mais d'un empire virtuel planétaire de domination des flux - flux immatériels de l'information et de la finance, flux matériels

internationaux de circulation des matières premières, du gaz et du pétrole, des produits manufacturés - qui implique une sécurité des canaux de circulation (maritime, aérien) qui ne se confond pas avec la sécurité des territoires. ¹

Dans cet "empire du désordre"², quels sont la place et le rôle des industries d'armement ?

1 Production de sécurité, production de puissance, production d'imaginaire.

La mondialisation est dans sa forme la plus visible essentiellement économique et les industries d'armement n'échappent pas complètement à ce mouvement. Il faut donc d'abord tenter de préciser la place de ce secteur du point de vue économique avant d'analyser le sens des évolutions en cours et leurs conséquences du point de vue de la sécurité.

La caractérisation du secteur de la défense du point de vue économique fait l'objet de beaucoup de controverses entre les économistes :

Les tendances les plus libérales analysent la production d'armement comme n'importe quelle autre production, faisant ainsi l'impasse sur le contenu stratégique-politique de ce secteur et se privant des moyens de comprendre en quoi ces marchés ne répondent que partiellement ou pas du tout aux canons de l'analyse classique.³

D'autres, de crainte de "légitimer" la production d'armement lui refusent tout statut théorique en considérant qu'il ne s'agit ni de biens de production, ni de biens de consommation,⁴ ce qui ne laisse plus guère d'espace pour caractériser ces biens, qui existent cependant. La tentative parfois esquissée de les analyser comme "biens de

¹ Voir Alain JOXE "vers l'empire du désordre" in Alain JOXE, *Le cycle de la dissuasion*, La découverte, Paris, 1991 (pages 286 et sq.)

² Alain JOXE, *ibidem*

³ voir panorama sur ce sujet dans : ABEN J., *Economie politique de la défense*, Editions Cujas, Paris, 1992, 170 pages.

⁴ Pour un exposé détaillé, voir SERFATI C., *Production d'armes, croissance économique et système d'innovation en France: approche méthodologique et étude de cas*, Université de Paris-X Nanterre, thèse de doctorat, janvier 1992, 347 pages.

destruction", par opposition à "biens de production" a sans doute le mérite d'être une formule facile à retenir, mais du point de vue de l'analyse elle n'est guère autre chose qu'une formule.

On peut cependant dans doute tenter de réintroduire la production d'armement dans le champ conceptuel en considérant que le secteur de la défense est, dans l'économie, un secteur tertiaire, à l'instar de la santé ou l'éducation, et la caractérisation de la production de ce secteur permettra alors de disposer d'instruments de critique politique de cette production, notamment du point de vue de la sécurité.⁵

Dans cette approche, où le secteur de l'armement est alors celui de la dotation en capital du secteur de la défense, on doit distinguer plusieurs types de production du secteur :

L'élément premier, celui qui est ostensiblement mis en avant, c'est qu'il s'agit d'**une production de sécurité**. Cette optique n'a pas toujours été dominante. Elle a pris corps peu à peu avec le processus de délégitimation de la guerre de conquête. Une des traces les plus explicites de cette modification de conception se trouve dans le fait que ce qui était encore, en France, le ministère de la Guerre en 1944⁶ change de dénomination et devient durablement, à partir de 1969, le ministère de la Défense nationale.⁷ Le sens de l'inflexion est évident et, dans ce domaine où les mots, le verbe, le discours, la doctrine, le logiciel sont indispensables, la modification de vocabulaire est significative. Dans la période qui va jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la thèse explicite qui structure les choix de constitution d'une force de dissuasion nucléaire - ce qui représente une configuration donnée de la production d'armement - c'est la volonté de dissuader toute menace venue de l'URSS et du pacte de Varsovie. C'est bien une perspective de sécurité et non plus de guerre. La France n'est plus "mère des arts, des

⁵ Voir HEBERT J-P., *Mutation du système français de production d'armement: la fin d'une régulation administrée*, Thèse pour le doctorat de sciences économiques, Atelier national de reproduction des thèses, 765 pages, décembre 1993.

⁶ et à nouveau pour quelques mois en 1947, mais à un moment où le secteur est scindé en trois: ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Air.

⁷ les appellations ministère des Armées ou des Forces armées, employées seules ou associées à Défense nationale dans les années précédentes, disparaissent définitivement.

armes et des lois" comme disait du Bellay ; l'orientation est autre : "son effort de défense s'inscrit dans une politique toute entière orientée vers la sauvegarde de sa liberté, le respect de sa sécurité et la participation qu'elle peut apporter à la conservation ou au rétablissement de la paix", comme le dit le livre blanc sur la défense nationale de 1972.⁸

Cette production de sécurité est évidemment celle qui est la plus facilement acceptable par l'ensemble des citoyens. Même les partisans d'une défense non violente ne remettent pas en cause la nécessité d'une sécurité collective. C'est pourquoi cette fonction est si fréquemment mise en avant. Ce n'est cependant pas la seule fonction du système de défense.

Ce système produit aussi "de la puissance". La fonction est plus rarement explicitée car c'est un but plus susceptible d'être remis en cause. Il n'empêche que cette dimension ne peut être négligée. Les observateurs s'accordent à reconnaître qu'une des retombées de l'accès de la France à la puissance nucléaire a été de conforter son siège de membre permanent du Conseil de sécurité. Au-delà même de cette conséquence repérable, c'est d'une certaine façon, le "rang" de la France dans le monde, dans les institutions internationales, dans les systèmes d'alliance qui est de fait appuyé sur ses capacités militaires, ou au moins sur le volume de ses dépenses militaires. Pour une part, c'est également l'objectif de la Souveraineté qui est visé par les choix d'effort de défense et de production d'armement.

Cette production de puissance⁹ se différencie sensiblement de la production de sécurité, notamment parce qu'elle s'exerce à l'intérieur du réseau de l'alliance atlantique et qu'elle n'a pas pour horizon une éventuelle confrontation militaire. Il s'agit ici d'une fonction plus subtile puisque la difficulté principale pour maintenir la souveraineté nationale réside dans la confrontation avec les Etats-Unis, puissance dominante du système d'alliances auquel appartient la France, une part du rapport de force résidant justement dans la capacité d'autonomie dans la défense et l'armement.

⁸ DEBRE M., (avant-propos) *Livre blanc sur la défense nationale*, CEDOCAR, Paris, 1972, Tome I, 68 pages, 1973, tome II, 106 pages.

⁹ Voir Jean-Yves CARO, "De la richesse à la puissance des nations", *ARES*, N°46, volume XVIII fascicule 3, décembre 2000, pages 11-40

Cette production de puissance à travers l'effort militaire se retrouverait, toutes choses égales par ailleurs, dans la situation mondiale de pays comme l'Inde ou dans le rôle de puissances régionales de pays comme le Nigeria, l'Afrique du sud ou le Brésil. Néanmoins, il faut remarquer que cette production de puissance n'est pas une fonction linéaire de l'investissement dans la défense : l'Arabie saoudite et les émirats arabes unis alignent à eux deux autant d'avions de combat que la France; pourtant leur place mondiale n'est pas aussi confortée par ces instruments militaires qu'elle pourrait l'être. dans certains cas même, l'effort militaire, disproportionné par rapport aux ressources du pays va produire non plus de la "puissance", mais de la "brutalité" (au moins en termes d'image) ou de "l'impuissance", comme c'est le cas pour la Corée du nord (13,9% du PIB de dépenses militaires), de l'Angola (19,6%) ou de l'Erythrée (43,1%).

Enfin, une part non négligeable de la production de défense se situe dans la **production de symbolique et d'imaginaire social**. Dans le cas de la France, ces instruments de production ne manquent pas : Les défilés militaires du 14 juillet, les fêtes nationales du 11 novembre et du 8 mai, les mythologies du légionnaire, des chevaliers du ciel, ou de la Garde républicaine, les légendes de Bir-Hakeim, Koufra et de la 2^e DB, les figures de Leclerc entrant dans Paris, de de Lattre et, bien sûr, de de Gaulle, l'aura mondial de la Marseillaise, les images de Mirage français volant dans tous les ciels du globe, le premier sous-marin nucléaire, le Redoutable, devenant, sa carrière opérationnelle achevée, musée flottant et lieu de "mise en scène" de la force de dissuasion, on n'en finirait pas d'énumérer et d'analyser tout ce qui dans le système de défense, et particulièrement dans la production d'armement, concourt à forger les représentations collectives par l'appropriation desquelles l'ensemble des citoyens se mue en un ensemble unifié. Cette fonction peut d'autant moins être ignorée qu'elle comporte aussi tout l'accès au thanatos, à la mort collective, à la capacité meurtrière revendiquée dont les motivations sont bien loin de se résoudre à un simple calcul économique, ni à une pure pulsion enfantine, mais sont ancrées beaucoup plus

profondément dans les archétypes sociaux.¹⁰ On voit bien que ce dernier domaine de production du secteur de la défense est encore plus ambigu que les autres puisqu'il peut aussi bien recouvrir, concurremment ou concomitamment, le sentiment d'appartenance commune à une même société, facteur plutôt positif du point de vue des relations sociales, que le nationalisme dans toutes ses variantes, voire le chauvinisme ou la xénophobie, selon l'utilisation qui en est faite, facteur cette fois beaucoup plus déséquilibrante pour la sécurité.

On notera de plus que cette tentative d'analyser la production sociale du secteur de la défense, comme un secteur tertiaire du même ordre que celui de la santé ou de l'éducation doit être clairement nuancée en fonction d'un certain de différences essentielles et de spécificités du secteur de la défense irréductibles aux caractéristiques de la santé ou de l'éducation :

La défense se différencie d'abord par son objet même évidemment, parce qu'elle touche à la mort individuelle et collective, éventuellement mise en œuvre. Elle est une production, sinon agissante pour la mort, au moins menaçante par la mort.

Elle s'en différencie également par son caractère transfrontière. Le niveau de santé d'un pays est pour l'essentiel¹¹ dépendant de ses dépenses de santé. Son niveau de sécurité dépend de son effort de défense, mais aussi, de façon significative voire déterminante, des systèmes d'alliances auxquels il appartient, de l'effort de défense de ses voisins, de leur type de politique. Dans des systèmes de défense devenus aussi complexes et coûteux que les systèmes actuels, la théorie économique des alliances trouve un champ immense d'application, qu'il s'agisse de la réduction de l'incertitude, des répartitions de dépenses de R&D entre pays, de la constitution de bases industrielles élargies, de l'accroissement des savoirs, etc. Les alliances, dans ce domaine, sont à la fois des alliances stratégiques et des alliances économiques, particulièrement dans le cadre de la Communauté européenne.¹²

¹⁰ voir JOXE A., "Crise des échelles d'identité, défaillance du discours politique souverain en Europe", *IO*, N°3, 1993, pages 125-144. Particulièrement pp.128-129: "Einstein-Freud: l'échelle de la pathologie".

¹¹ quoique non totalement puisque l'on peut repérer ce qui s'apparente à des "systèmes d'alliances", en ce qui concerne les grands systèmes de vaccination par exemple.

¹² voir JACQUEMIN A. et alii, *Coopération entre entreprises*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1988, 290 pages. Et MORVAN Y., *Fondements d'économie industrielle*, Economica, Paris, 1991, 639 pages. (article "Réseaux et coopérations inter-firmes", p.462-484).

Elle s'en différencie enfin, parce que, si la production de services de santé ou d'éducation est une fonction monotone des dépenses de santé ou d'éducation, la production de sécurité est une fonction non monotone des dépenses de défense. L'effort de défense est susceptible, sous certaines conditions, de produire non plus de la sécurité, mais de l'insécurité. Tel est le cas, par exemple, si un accroissement des dépenses de défense est compris par les pays voisins comme une préparation d'hostilités. Un tel phénomène ne se produit pas pour la santé ou l'éducation : l'augmentation des dépenses d'éducation ne produit pas de l'illettrisme..

Il est nécessaire de garder présent à l'esprit cette complexité de la production sociale du secteur de la défense et de l'armement pour situer maintenant les enjeux des transformations actuelles des industries d'armement quant à la sécurité et à la mondialisation.

2 les industries d'armement transatlantiques en mutation

2.11 les grandes caractéristiques du changement.

La mutation a trois caractéristiques majeures : la privatisation, la transnationalisation et la diversification.¹³

la **privatisation** des firmes d'armements commencée en Grande-Bretagne dans le milieu des années quatre-vingt s'est étendue à tous les pays européens : France, Italie, Espagne, suède, Autriche, Grèce. Il s'agit cependant rarement de privatisations totales, l'Etat conservant la plupart du temps une part du capital et une action spécifique, ainsi que la maîtrise de certaines barrières (limites du capital pouvant être détenu par des investisseurs étrangers, par exemple). Néanmoins, le basculement est évident : en France, dans le fonctionnement classique du système, le secteur public et nationalisé représentait environ 85% de la production d'armement. a l'heure actuelle il ne reste plus comme entreprise majoritairement contrôlée par l'Etat que GIAT

¹³ Voir HEBERT J-P., *Production d'armement. mutation du système français*, La Documentation française, paris, 1995, 224 pages.

Industries et DCN, la SNPE étant en rapprochement avec la Snecma dont l'ouverture du capital est en cours.

la **transnationalisation** a conduit à la création d'EADS (firme franco-germano-espagnole), mais aussi d'Astrium (spatial); de MBDA (missiles), de Thales (ex-Thomson-csf ayant absorbé le britannique Racal). Le même mouvement a conduit à la transformation du GIE Airbus en une société intégrée. Si ce mouvement a pour l'instant essentiellement concerné les secteurs aéronautique espace électronique, il commence à se faire également pour les secteurs plus traditionnels de l'armement terrestre et naval.

la **diversification** : parallèlement à ces évolutions, les firmes ont transformé leurs structures internes et l'équilibre de leurs activités : dans le SFPA, les firmes étaient essentiellement constituées d'une grosse société-mère ne consolidant qu'un petit nombre de filiales « historiques ». L'activité était très majoritairement militaire. Au fur et à mesure des années quatre-vingt dix, on a vu se faire un mouvement de filialisation des activités, donnant plus de « souplesse » aux choix de l'entreprise (alliances, coentreprises, cessions d'activités) et une montée des productions civiles (pas nécessairement sur des commandes étatiques) : pour des firmes aussi représentatives que l'Aérospatiale, la SNECMA ou la SNPE, la production militaire représentait il y a quinze ans les trois quarts du chiffre d'affaires; Aujourd'hui cette proportion est inversée. Cette évolution diminue évidemment la dépendance des sociétés par rapport aux commandes étatiques et elle concerne même des firmes aussi militarisées que Dassault aviation dont le chiffre d'affaires est maintenant majoritairement civil (gamme des avions d'affaires Falcon). Elle transforme aussi l'analyse : on ne peut plus penser aujourd'hui la production d'armement en isolant cet objet. Il est nécessaire de prendre en compte les firmes globales.

Cette mutation marque la **fin du système de régulation administrée** qui depuis la fin des années cinquante prévalait dans le secteur de l'armement.

2.2 le contexte international

Contrairement à ce qui s'écrit souvent, le basculement du mouvement de militarisation mondial ne commence pas avec la chute du mur de Berlin mais auparavant / les sommets dans les dépenses militaires mondiales ainsi que dans les ventes d'armements sont atteints dans la période 1987-1988 et précèdent donc l'implosion de l'URSS. De ce point de vue, le changement du monde serait mieux symbolisé par le traité de Washington de décembre 1987 sur les « euromissiles », qui aboutit à une destruction réelle d'armement (et non plus à une limitation de l'augmentation), avec des processus de vérifications détaillés et dans un accord asymétrique.

l'évolution qui a suivi est connue et, du point de vue de l'industrie d'armement, on est sans doute entré dans une « nouvelle course aux armements » ou une « course aux armements de nouvelle génération » ou une course « à la technologie militaire » qui oppose les systèmes de production d'armement américain et européen

la course aux armements entre les Etats-Unis et l'URSS se faisait sur fond d'éventuel affrontement militaire, principalement par les armes nucléaires, par la constitution d'arsenaux (course quantitative), et avec des technologies cachées (avions espions U2, SR71, furtivité, espionnage électronique). Il est évident que la « course » actuelle a des caractéristiques différentes :

elle n'a pas de dimension d'antagonisme militaire (ni même fondamentalement d'antagonisme idéologique). Elle se porte pas principalement sur les armes nucléaires, mais plutôt sur l'ensemble aéronautique espace électronique. Elle est qualitative plus que quantitative. Elle utilise des technologies ostensibles, cherchant des effets de démonstration, au besoin même avec des technologies virtuelles. Tout ceci entraîne en particulier qu'elle ne se traduit pas nécessairement par des augmentations de dépenses du même ordre que celles qu'on a pu observer dans la décennie quatre-vingt.

Néanmoins, on assiste bien à une compétition féroce entre les deux systèmes, mis en évidence par la guerre ouverte que se livrent les deux avionneurs Boeing et Airbus, mais qui est loin de se réduire à cela. l'enjeu pour les Etats-Unis est de restaurer la marge d'avance technologique de haut niveau dans le domaine militaire, considérée comme une des bases de leur suprématie mondiale.

Dans cet affrontement qui mêle « compétition fratricide » et coopération fraternelle », les Etats-Unis ont clairement développé toute une panoplie de moyens de « concurrence oblique » (polémique sur les avances remboursables, sur le niveau technologique supposé en retard des productions européennes, accusation de volonté protectionniste (avec le concept ressassé à l'envi outre-atlantique de « forteresse Europe »), pressions politiques et diplomatiques sur les clients sous influence, développement d'un discours sur la transparence supposée être moins grande en Europe qu'aux Etats-Unis, modifications unilatérales de règles aéronautiques au profit de Boeing, cadeaux fiscaux aux entreprises américaines avec le système des FSC (pour lequel les Etats-Unis viennent d'être condamnés à l'OMC sur plainte de l'Union européenne), etc...) ainsi qu'une stratégie de contournement : alors que l'eupéanisation paraît être faite pour l'essentiel dans le domaine aérospatial et électronique, les secteurs navals et terrestres sont encore loin de compte et l'on a vu dans les deux dernières années des groupes américains prendre le contrôle de producteurs d'armements terrestres européens : General Dynamics a ainsi pris le contrôle de l'espagnol Santa Barbara (alors même que celle-ci avait des accords de production sous licence avec l'allemand Krauss-Maffei), General Motors a pris le contrôle du suisse Mowag, United Defense (du groupe américain Carlyle, lié aux services fédéraux) a pris le contrôle de la filiale Bofors Weapons Systems du groupe suédois. Ces incrustations rendront évidemment plus difficile la réalisation d'une eupéanisation dans ce secteur et la proposition récente des autorités américaines au chantier naval allemand HDW de construire les sous-marins classiques commandés par Taiwan est de même nature.¹⁴

Cependant la nature de cette compétition est rendue plus complexe par le fait qu'elle comporte également une part de coopération, rendue possible par les imbrications technologiques des systèmes et portée par le discours sur l'alliance ainsi que les interventions communes. Ces coopérations répondent en partie aux affrontements intrasystémiques (Lockheed-Martin vs Boeing, BAe Systems vs

¹⁴ Voir HEBERT J-P., BELANGER Y. et LOCK P., *Naissance de l'Europe de l'armement*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°27, juin 2000, 140 pages ainsi que HEBERT J-P., *La consolidation de l'Europe de l'armement face au défi transatlantique*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°30, mai 2001, 152 pages.

EADS, etc.), traduisent la concentration des producteurs, évitent une montée aux extrêmes dans l'affrontement commercial, rassurent les petits pays européens atlantistes. Elles peuvent également préfigurer des stratégies d'alliances industrielles des groupes, plus déconnectées qu'auparavant des impératifs stratégiques. Elles ont pour conséquence de construire une transatlantisation du système qui aboutit à ce que le couple américano-européen constitue indissolublement un acteur particulier du point de vue international, ce qui s'observe dans un certain zonage du monde du point de vue des fournitures d'armement, avec la réalité d'un ensemble Russie-Chine-Inde fonctionnant de manière autonome par rapport à l'affrontement atlantique.

2.3 Difficultés nouvelles

La production d'armement n'a de sens que si elle est au service d'une autonomie stratégique. Celle-ci était évidemment menacée par la concentration exceptionnellement rapide et de grande ampleur du système américain qui de 1993 à 1997 a donné naissance aux trois groupes géants Boeing-McDonnell Douglas, Lockheed-Martin et Raytheon. La tentation du monopole¹⁵ exprimée au milieu des années quatre-vingt dix a dû faire place à une tactique de liens discrets d'abord puis renforcés. Mais la visée américaine consistant à nouer des alliances capitalistiques, qui auraient forcément été déséquilibrées quand les firmes européennes étaient dispersées, a été battue en brèche avec l'europanisation des années 1999-2000. L'enjeu était sans doute celui de la survie des industries européennes d'armement. Ce premier niveau de difficultés a été franchi, mais c'est pour entrer dans un deuxième niveau, peut-être plus difficile encore, où l'on peut lister les difficultés sous quatre thèmes :

23.1 tout n'est pas fini :

¹⁵ voir HEBERT J-P. et NARDON L., *Concentration des industries d'armement américaines : modèle ou menace ?*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°23, juin 1999, 154 pages. Et HEBERT J-P., (dir.), *Etats et firmes d'armement en Europe*, Cahiers d'études stratégiques, N°22, septembre 1998, 144 pages.

l'europanisation a avancé avec EADS, Astrium, MBDA, BAe Systems, Thales, mais les secteurs de l'armement terrestre¹⁶ et naval n'ont pas encore vu le début des rapprochements. De la même façon les motoristes européens sont encore sans doute trop dispersés par rapport aux producteurs d'outre-Atlantique et si un certain nombre de regroupements ont commencé à se faire dans le secteur des équipementiers, ce domaine est encore loin d'avoir atteint le niveau de recombinaison correspondant à celui des maîtres d'œuvre.¹⁷

D'autre part, les fusions réalisées ne sont qu'une première étape. l'aspect juridique était bien sûr important, mais il faudra ensuite réussir la fusion de cultures nationales différentes et de cultures d'entreprises dissemblables. La fusion Aérospatiale-Matra montre que ce dernier point n'est pas si simple.

23.2 L'équilibre transatlantique n'est pas définitivement établi :

Si les firmes américaines ont été obligé d'en rabattre quant à leur prétention ouverte à l'hégémonie, elles n'ont pas pour autant dit leur dernier mot et développent, comme on l'a expliqué ci-dessus des stratégies de « concurrence oblique » et des stratégies de « contournement ».

l'administration américaine a lancé un certain nombre d'initiatives qui peuvent être lues comme des « initiatives de dissociation » de l'Europe qu'il s'agisse du programme d'avion de combat JSF, dans lequel la Grande-Bretagne est déjà engagée à hauteur de 2 milliards de dollars, de la défense antimissile ou de l'initiative de coopération sur la défense, dans laquelle le traitement différencié des pays européens vise clairement à enfoncer un coin entre la Grande-Bretagne et les autres grands européens. Dans tous ces domaines, la cohésion européenne sera mise à l'épreuve et il n'est pas sûr qu'elle résiste.

Enfin, la concurrence à l'exportation des matériels d'armement qui est la traduction concrète principale de l'affrontement transatlantique crée un risque majeur

¹⁶ Sur l'armement terrestre voir BELANGER Y., "L'industrie des munitions : vers la mondialisation ?" in Cahier d'études stratégiques N°27, (op.cité)

¹⁷ Voir HEBERT J-P., *Tribulations économiques de l'armement européen*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°24, juin 1999, 128 pages.

d'alignement des productions européennes (donc du logiciel stratégique qui va avec) sur celles du producteur dominant, donc sur son propre logiciel.

23.3 les nouvelles formes des systèmes de production d'armement créent de nouveaux problèmes.

Il y a d'abord la position de monopole (au « mieux » de duopole) qui va s'établir pour la presque totalité des productions majeures d'armement. Elle posera des problèmes de prix, mais aussi des problèmes de dépendance inverse des Etats vis-à-vis du producteur européen concerné.

ensuite, le développement de la logique financière et le culte de la « valeur pour l'actionnaire » risque de faire naître des problèmes nouveaux de pérennité des firmes et de sécurité.

enfin, la distance qui s'est créée entre les firmes et l'Etat a des aspects ambigus. Par certains aspects, elle n'est pas aussi critiquable qu'on pourrait le penser. paradoxalement, l'absence de distinction entre l'Etat et les producteurs d'armement dans le cas des arsenaux avait abouti à limiter la liberté de manœuvre politique de l'Etat. Cette rigidité a souvent été attribuée uniquement au statut des ouvriers d'Etat et à la difficulté de leur organisation syndicale principale à évoluer. Il y a là certes un des facteurs de rigidité dans la mesure où la revendication légitime de maintien de l'emploi a trop souvent été associée, sinon confondue, avec le maintien des productions d'armement telles quelles et des crédits correspondants. On doit cependant souligner que ce facteur n'est pas le seul à jouer et que de la même façon, la rigidité idéologique des cadres de ces arsenaux, protégeant d'abord leurs intérêts de corps a certainement entravé de façon encore plus marquée les évolutions nécessaires que l'Etat n'a pas pu mener à terme. En ce sens, le mouvement actuel qui distingue mieux les responsabilités de l'Etat et celles des producteurs n'est pas aussi unilatéralement négatif qu'on l'écrit parfois. En revanche, il est clair que cette distanciation fait naître des difficultés nouvelles et qu'en particulier, les entreprises ne seront plus à la disposition de l'Etat comme elle pouvait l'être auparavant, comme en témoigne la dureté des négociations à propos du missile M51 (fleuron pourtant de la Dissuasion) depuis que les gestionnaires de Matra sont passés aux commandes chez Aérospatiale-

Matra, les conditions du contrat n'étant pas jugées par ceux-ci comme « compatibles avec les objectifs de rentabilité du capital investi », langage tout à fait nouveau dans les relations Etat- producteurs d'armement en France.

23.4 l'incertitude sur la dimension politico-stratégique.

Cette incertitude se repère sur au moins deux domaines :

D'une part, on voit le contraste entre le dynamisme du mouvement d'europanisation industriel et le mouvement d'europanisation politique, même si depuis Saint-Malo celui-ci a accéléré son pas. Néanmoins, le corps de défense européen, n'est encore qu'une ébauche de défense européenne et sur le plan proprement dit de l'armement, l'OCCAR (organisme conjoint de coopération en matière d'armement) ne joue pas encore le rôle d'agence d'acquisition européenne qui devrait être le sien et même si des décisions comme celles qui concerne le missile Meteor ou l'avion de transport militaire A400M vont dans le sens d'une construction européenne, elles ne suffisent à établir de manière indiscutable ce marché européen de l'armement nécessaire pour faire pièce à la puissance américaine.

D'autre part, on voit bien le piège théorique que constitue la « tentation expéditionnaire », même nécessaire, même parée des vertus du devoir d'ingérence. Dans les conditions qui sont celles de l'alliance atlantique, le risque est réel que ce glissement de la défense vers la capacité d'intervention ne produise rien d'autre que des troupes supplétives aux forces américaines.

3 Après le 11 septembre

Avec 344 milliards de dollars, le budget de défense américain pour 2002 accélère sa progression entamée depuis 2000 et se situe largement au dessus de celui des années Clinton (310 milliards de dollars constants 2000 en moyenne de 1993 à 2000) mais encore nettement au dessous de celui des années Reagan et Bush père (respectivement 394 et 390 milliards de dollars constants 2000 en moyenne de 1981 à 1988 et de 1989 à 1992). On doit cependant remarquer que ce budget a été préparé

avant les attentats du 11 septembre, dont l'effet le plus net dans ce domaine a été de rendre impossible les critiques démocrates au Congrès.

Les inflexions principales que ces attentats vont entraîner dans la politique d'armement américaine sont sans doute un accent plus fort mis sur les capacités technologiques, les systèmes d'information et de communication, d'acquisition du renseignement et de coordination des différents systèmes d'armes. C'est en tout cas ce que développe la Quadriennial Defense Review présentée le 30 septembre 2001 par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. Dans cette perspective les relations industrielles avec les pays européens passent au second plan : l'Union européenne n'est même pas mentionnée dans ce document important, ni la coopération transatlantique. Pourtant l'évolution des systèmes de production d'armement en Europe, en passe de constituer un système européen sont bien un des éléments du rapport de force entre les deux rives de l'atlantique et l'on ne saurait sous-estimer l'ampleur des transformations qui se sont produites dans ce domaine sur le vieux continent.

On voit donc s'esquisser une configuration complexe de relations emboîtées à différents niveaux :

Le premier niveau est celui de l'affrontement entre les systèmes américain et européen de production d'armement dont l'enjeu est l'hégémonie technologique américaine et sa maîtrise de la recherche-développement militaire de haut niveau. Le lieu central d'application de cette confrontation est le marché d'armement des pays amis et alliés d'une part et des pays émergents du tiers-monde d'autre part.

Le deuxième niveau est celui de la transatlantisation : en même temps que se joue cette compétition ouverte se nouent des coopérations fratricides qui vont du programme JSF à la coentreprise Thales-Raytheon en passant par l'ensemble des accords de coopération, sous-traitances, fournitures réciproques, contrats liés aux compensations, dans une perspective accentuée d'interopérabilité qui fait que, d'une certaine façon le "couple terrible" Etats-Unis-Europe apparaît comme un acteur unique en ce qui concerne les productions et les exportations d'armement, avec un zonage du monde où l'ensemble Russie-Chine-Inde (voire Iran) forme une partition qui internalise pour l'essentiel ses transactions.

Le troisième niveau, à l'état d'ébauche à l'heure actuelle, naît du fait que cette partition du monde elle-même ne pourra pas rester en l'état : les acheteurs indiens, chinois ou iraniens auront intérêt à pouvoir mettre en concurrence des produits transatlantiques face aux propositions russes. D'autre part, la compétition entre systèmes américain et européen obligera chacun de ces deux ensembles à chercher des accords et des alliances avec les producteurs russes, en particulier. La même logique amènera également les deux concurrents à développer des liens économiques et capitalistiques avec les producteurs d'Extrême-Orient qui ont la capacité d'utiliser les transferts de technologie réalisés à l'occasion des marchés d'exportation significatifs. On aura alors un ensemble entrelacé de pays dominant les technologies militaires face au reste du monde, client "économique" mais aussi par conséquent nécessairement "politique".

C'est à ce dernier niveau que s'inscrivent de manière encore confuse les conséquences des attentats du 11 septembre, comme l'émergence de menaces asymétriques qui remettent en cause la vision de la sécurité mondiale jusque-là dominante, en introduisant une réelle dimension de "mondialisation", même si c'est la mondialisation de la terreur et ceci de deux façons : d'une part la plus évidente, en frappant le sol américain jusque-là quasiment inviolé et qui du coup cesse d'être cette "île" séparée du reste de la planète que constituait sa situation géographique, d'autre part en frappant aux Etats-Unis pour un but de pouvoir situé en Arabie saoudite. Ce cours nouveau va souligner le caractère antédiluvien des projets du genre "défense antimissiles" et obliger à penser la sécurité, comme bien commun, de manière mondiale et non plus régionale, et de manière globale et non plus uniquement militaire. Mais le chemin risque d'être long et malaisé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABEN J., *Economie politique de la défense*, Editions Cujas, Paris, 1992, 170 pages.
BELANGER Y., "L'industrie des munitions : vers la mondialisation ?" in Cahier d'études stratégiques N°27, (op.cité)

- CARO J-Y., "De la richesse à la puissance des nations", *ARES*, N°46, volume XVIII fascicule 3, décembre 2000, pages 11-40
- DEBRE M., (avant-propos) *Livre blanc sur la défense nationale*, CEDOCAR, Paris, 1972, Tome I, 68 pages, 1973, tome II, 106 pages.
- HEBERT J-P. et NARDON L., *Concentration des industries d'armement américaines : modèle ou menace ?*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°23, juin 1999, 154 pages.
- HEBERT J-P., (dir.), *Etats et firmes d'armement en Europe*, Cahiers d'études stratégiques, N°22, septembre 1998, 144 pages.
- HEBERT J-P., BELANGER Y. et LOCK P., *Naissance de l'Europe de l'armement*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°27, juin 2000, 140 pages
- HEBERT J-P., *La consolidation de l'Europe de l'armement face au défi transatlantique*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°30, mai 2001, 152 pages.
- HEBERT J-P., *Mutation du système français de production d'armement: la fin d'une régulation administrée*, Thèse pour le doctorat de sciences économiques, Atelier national de reproduction des thèses, 765 pages, décembre 1993.
- HEBERT J-P., *Production d'armement. mutation du système français*, La Documentation française, paris, 1995, 224 pages.
- HEBERT J-P., *Tribulations économiques de l'armement européen*, Cahier d'Etudes stratégiques, N°24, juin 1999, 128 pages.
- JACQUEMIN A. et alii, *Coopération entre entreprises*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1988, 290 pages.
- JOXE A., "Crise des échelles d'identité, défaillance du discours politique souverain en Europe", *IO*, N°3, 1993, pages 125-144. Particulièrement pp.128-129: "Einstein-Freud: l'échelle de la pathologie".
- JOXE A., *Le cycle de la dissuasion*, La découverte, paris, 1991 (pages 286 et sq.)
- MORVAN Y., *Fondements d'économie industrielle*, Economica, Paris, 1991, 639 pages. (article "Réseaux et coopérations inter-firmes", p.462-484).
- SERFATI C., *Production d'armes, croissance économique et système d'innovation en France: approche méthodologique et étude de cas*, Université de Paris-X Nanterre, thèse de doctorat, janvier 1992, 347 pages.

SOMMAIRE

Mondialisation, sécurité et production d'armement.....	1
1 Production de sécurité, production de puissance, production d'imaginaire.....	3
2 les industries d'armement transatlantiques en mutation	8
2.11 les grandes caractéristiques du changement.....	8
2.2 le contexte international.....	9
2.3 Difficultés nouvelles	12
23.1 tout n'est pas fini :.....	12
23.2 L'équilibre transatlantique n'est pas définitivement établi :.....	13
23.3 les nouvelles formes des systèmes de production d'armement créent de nouveau problèmes.	14
23.4 l'incertitude sur la dimension politico-stratégique.....	15
3 Après le 11 septembre.....	15
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	17
SOMMAIRE.....	19

Jean-Paul Hébert ,
Ecole des hautes études en sciences sociales
54 boulevard Raspail
75006 Paris
hebert@ehess.fr